

SAS Centrales Villageoises Portes du Vercors-RCS Grenoble 821 756 814 –  
35 rue du Petit Pont 38680 Saint Just de Claix  
[portesduvercors@centralesvillageoises.fr](mailto:portesduvercors@centralesvillageoises.fr)



**SAS Centrales Villageoises Portes du Vercors**  
Société par actions simplifiée à capital variable  
Siège social : Mairie, 22 place de l'église  
38680 – St Just de Claix  
RCS de Grenoble 821 756 814  
**portesduvercors@centralesvillageoises.fr**  
N° SIRET : 821 756 814 00017

## DELEGATION DE POUVOIR

à renvoyer au moins 2 jours avant l'AG par email à [portesduvercors@centralesvillageoises.fr](mailto:portesduvercors@centralesvillageoises.fr) ou par courrier à  
Centrales Villageoises Portes du Vercors/ 22 place de l'Eglise 38680 St Just de Claix

Je soussigné(e).....  
demeurant .....  
donne pouvoir à M.....pour me représenter à

l'assemblée générale des Centrales Villageoises Portes du Vercors qui se tiendra le vendredi 2 juin  
2023 à 18h, à Saint-Marcellin, en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Le ou la mandataire délibère sur l'ensemble des questions portées à l'ordre du jour, sans exception ni réserve. Il prendra part,  
au nom de l'actionnaire, à toutes les délibérations, émettra tous votes, participera à toutes les discussions et aux effets ci-  
dessus, signera toute feuille de présence et procès verbaux, substituera et généralement fera le nécessaire. Le présent  
pouvoir conservera tous ses effets pour toutes assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur le même ordre du  
jour en cas de remise pour défaut de majorité ou autre cause.

Mention "Bon pour pouvoir",

date

Signature: